



Note à l'attention des Parents d'élèves  
Organisation de la fin de l'année scolaire.

Madame, Monsieur,

Je vous communique quelques informations indispensables en cette fin d'année scolaire. Nous avons fait le choix de ne pas trop tôt donner aux élèves de signes qui pourraient entrainer leur démobilité sur les apprentissages, le sérieux, la rigueur attendus d'eux jusqu'au bout.

Nous espérons que votre disponibilité et votre investissement pourront faire que les vacances qui approchent seront remplies de temps familial partagé, de repos, de détente, de dépaysement mais aussi d'entretien des connaissances par des activités comme la lecture, le théâtre, la pratique des langues étrangères, le sport, etc. La fin de ces longues vacances devrait aussi se ponctuer d'une remise au travail pour conserver les acquis.

La fin de l'année scolaire est fixée au **samedi 08 juillet**.

- **Arrêt de la ½ pension** : mardi 20 juin 2017 après la classe.

Je vous prie de noter que le forfait trimestriel payé par les parents ne prenait pas en compte les lundi 19 et mardi 20 juin. Ces deux jours seront financés par l'établissement.

*NB* : Tout impayé de l'année scolaire 2016-2017 devra être régularisé au plus tard le 23 juin au Service de Gestion de 8h à 11h. Dans le cas contraire, l'élève ne pourra être réinscrit en demi-pension pour l'année suivante. **Concernant les élèves de 3<sup>ème</sup> les exéats indispensables pour l'inscription en lycée ne seront délivrés qu'aux élèves en règle avec le service de gestion.** (Demi-pension, manuels, ...)

- **Elèves de 3<sup>ème</sup>**

**Une note précédente précise les étapes importantes de cette fin d'année, je vous invite à vous y reporter.**

Une période de révision est organisée au collège du **jeudi 22 au mardi 27 juin** inclus avec un horaire aménagé et concentré sur les disciplines d'examen. Je vous remercie de veiller à ce que votre enfant soit présent à cette occasion.

Les élèves de 3<sup>ème</sup> sont libérés **le mercredi 28 juin** pour faciliter des révisions personnelles. Durant cette journée, l'établissement se préparera à recevoir les élèves pour les épreuves du D.N.B.

L'examen du DNB se déroule les **29 et 30 juin 2017**.

Les élèves qui souhaitent déjeuner le vendredi 30 juin (journée entière pour le DNB) doivent impérativement s'inscrire auprès des services de gestion au plus tard le 23 juin et s'acquitter de la somme de 2,80€.

Le CFG s'étant déroulé le 08 Juin 2017, les élèves de 3<sup>ème</sup> SEGPA ne sont pas concernés par le planning de révision et vaqueront le 21/06/2017 après la classe.

**Les résultats seront publiés sur le site de l'académie de Martinique le mardi 11 juillet 2017.**

- **Elèves de 6<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup>**

**Conseils de classes** : Compte tenu des contraintes nombreuses de fin d'année les conseils de classes se dérouleront selon le planning suivant :

- Conseils de classes de 6<sup>ème</sup> : jeudi 22 juin de 8h à 12h.
- Conseils de classes de 4<sup>ème</sup> : jeudi 22 juin de 13h à 16h.
- Conseils de classes de 5<sup>ème</sup> : Vendredi 23 juin de 8h à 12h.

**Remise des livres** :

Classes de 6<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> : mardi 20 juin

Classes de 4<sup>ème</sup> : mercredi 21 juin

La remise des livres se fera les mardi 20 et mercredi 21 juin. La remise est effectuée **par les élèves** dans la tenue réglementaire de l'établissement. Il en est de même pour toutes les démarches effectuées par les élèves au sein du collège.

Il est rappelé que les livres doivent être remis en état si nécessaire pour être confiés à d'autres élèves à la rentrée.

**Les livres qui auront été détériorés de manière évidente ou les livres perdus seront à remplacer :**

- Manuels perdus ou détériorés de moins de 2 ans au coût d'achat du manuel
- Manuels perdus ou détériorés de plus de 2 ans : 15€

**Arrêt des cours** pour les élèves de **6<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup>** le mercredi 21 juin après la classe.

Inscription pour les retardataires à la Demi-Pension au plus tard le 26 juin 2017.

**Remise des bulletins** : du 03 au 07 juillet, de 8h à 11h à la vie scolaire.

**Rentrée 2017** : La rentrée scolaire a lieu à compter du **lundi 04 septembre 2017**.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes meilleures salutations.

